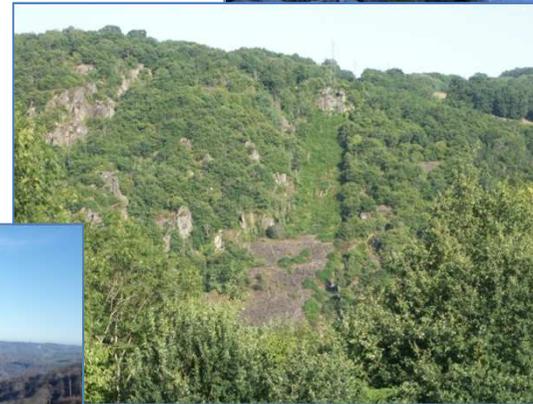




**VALLÉE DE LA VÈZÈRE D'UZERCHE À LA LIMITE
DÉPARTEMENTALE CORRÈZE/DORDOGNE
(FR7401111)**



05 JUILLET 2019
USSAC



**Conservatoire
d'espaces naturels
Limousin**
Nouvelle-Aquitaine

NATURA EN EUROPE



**UN RÉSEAU ÉCOLOGIQUE
EUROPÉEN**

27 500 SITES

**96 MILLIONS D'HECTARES
DONT 20 MILLIONS EN
TERRITOIRES MARINS**

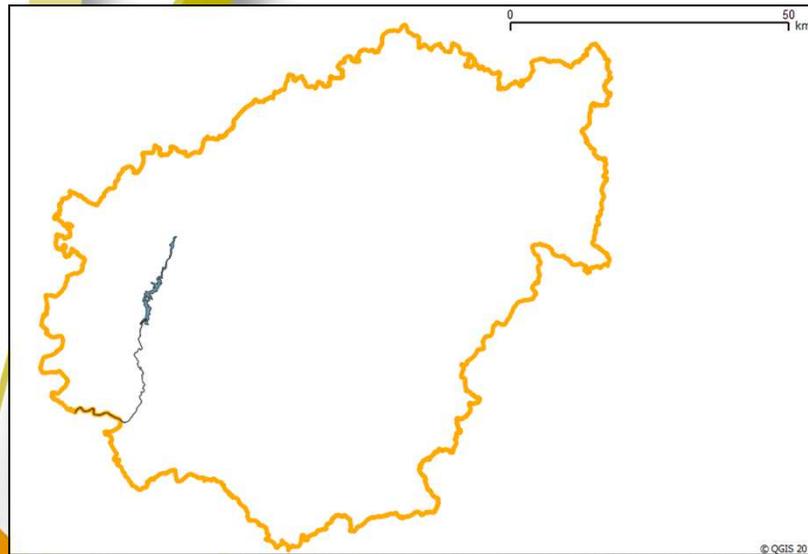
**18% DU TERRITOIRE
EUROPÉEN**

NATURA 2000 en Limousin
DIRECTIVE HABITATS (Zones spéciales de Conservation)
DIRECTIVE OISEAUX (Zones de Protection Spéciale)

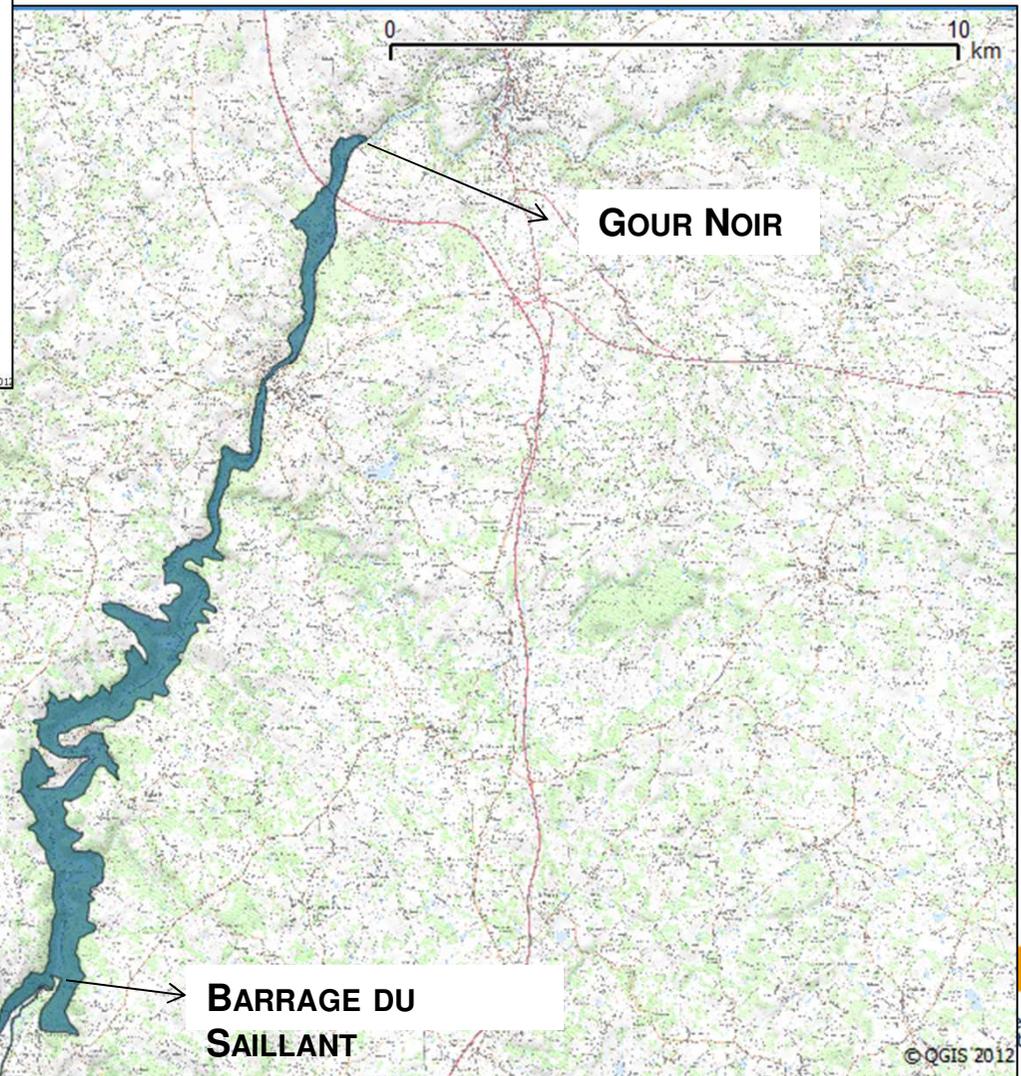
| | Directive Habitats | Directive Oiseaux | Total NATURA 2000 (superpositions déduites) |
|----------------------|------------------------------------|----------------------------------|--|
| Creuse | 9 553 ha 1,7% (11 sites) | 34 322 ha 6,1% (2 sites) | 39 850 ha 7,2% (13 sites) |
| Corrèze | 20 530 ha 3,5% (16 sites) | 51 181 ha 8,7% (2 sites) | 55 605 ha 9,5% (18 sites) |
| Haute-Vienne | 7 131 ha 1,3% (12 sites) | 1 963 ha 0,4 % (1 site) | 8 974 ha 1,6% (13 sites) |
| Limousin | 37 214 ha 2,2% (33 sites) | 87 466 ha 5,2 % (3 sites) | 104 429 ha 6,2% (36 sites) |
| France (mai 2007) | 4 612 500 ha 8,4% (1 335 sites) | 4 240 000 ha 7,7% (369 sites) | 6 820 000 ha 12,4 % (1 704 sites) |

AUJOURD'HUI 13% DU TERRITOIRE NATIONAL

**LE SITE: VALLÉE DE LA VÈZÈRE D'UZERCHE À LA
LIMITE DÉPARTEMENTALE CORRÈZE/DORDOGNE**

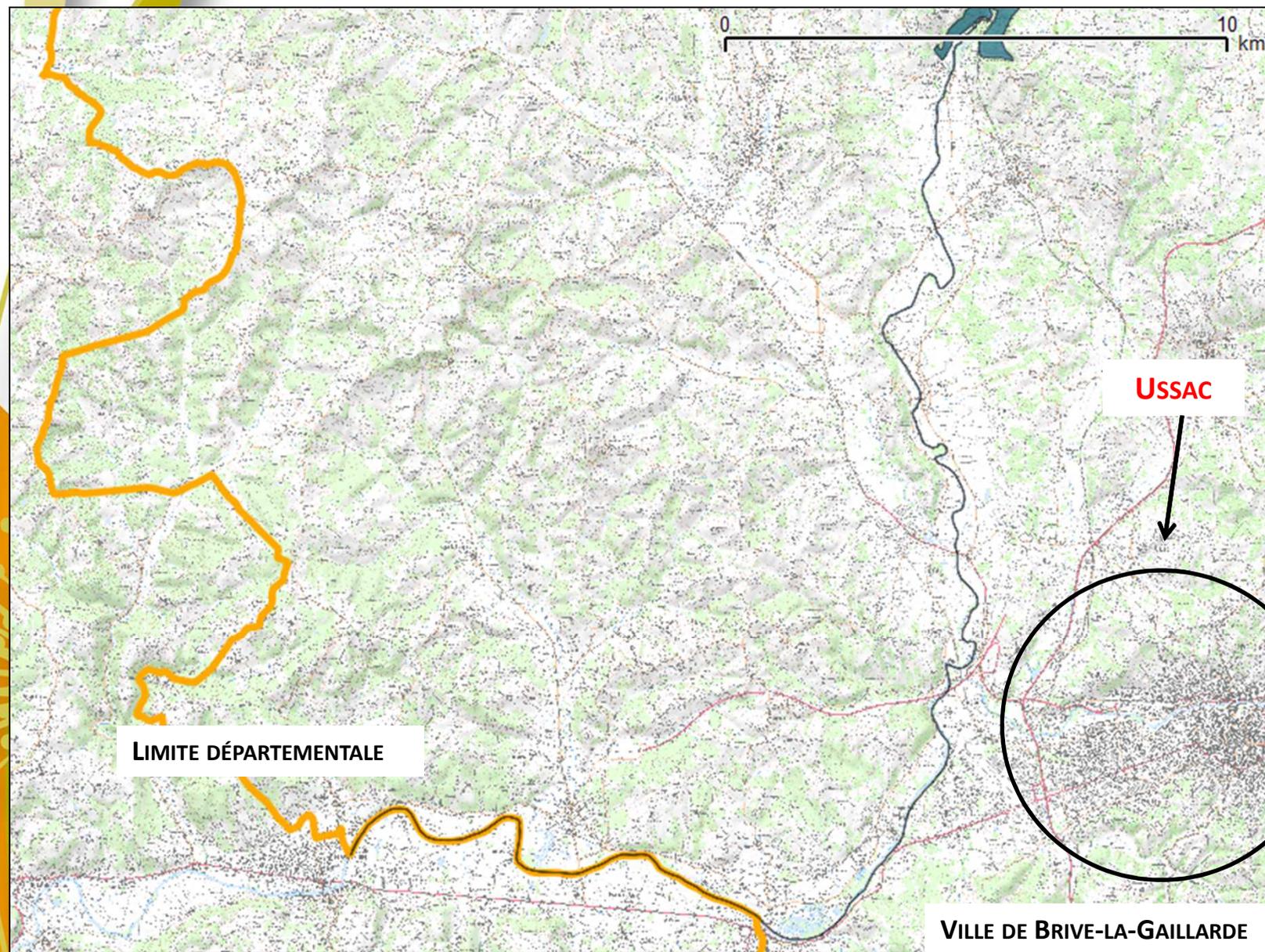


UN SITE QUI S'ÉTEND SUR 1313 HA ET 54 KM DE RIVIÈRE...



**14 COMMUNES CONCERNÉES : ALLASSAC, CUBLAC,
ESTIVAUX, LARCHE, MANSAC, ORGNAC-SUR-
VÈZÈRE, SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE, SAINT-
VIANCE, SAINT-YBARD, USSAC, UZERCHE, VARETZ,
VIGEOIS, VOUTEZAC**

LE SITE (2)



VILLE DE BRIVE-LA-GAILLARDE

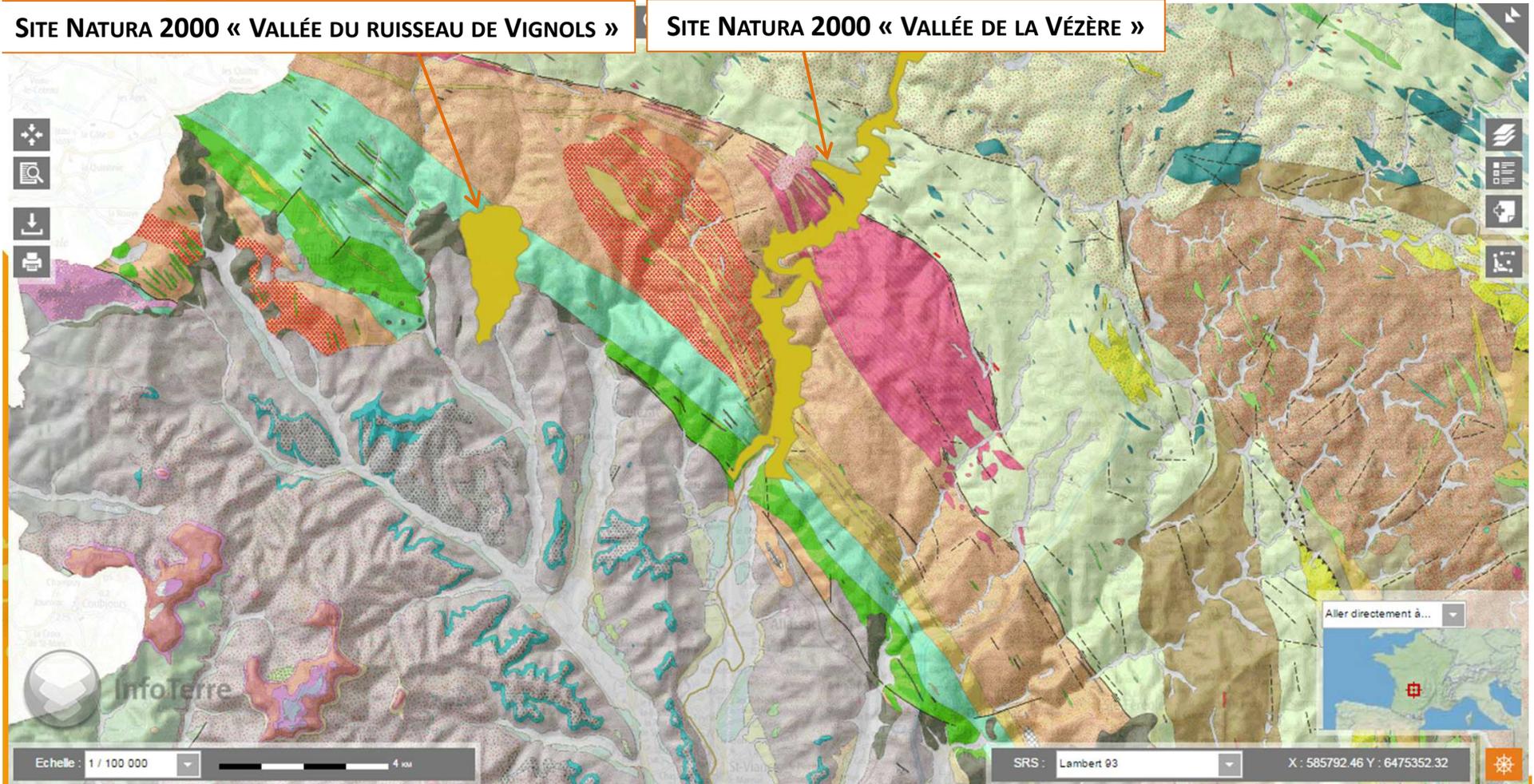


LE SITE- UNE GÉOLOGIE RICHE



SITE NATURA 2000 « VALLÉE DU RUISSEAU DE VIGNOLS »

SITE NATURA 2000 « VALLÉE DE LA VÈZÈRE »



LE SITE



PLAINE ALLUVIALE DE LA VÈZÈRE

GORGES DE LA VÈZÈRE



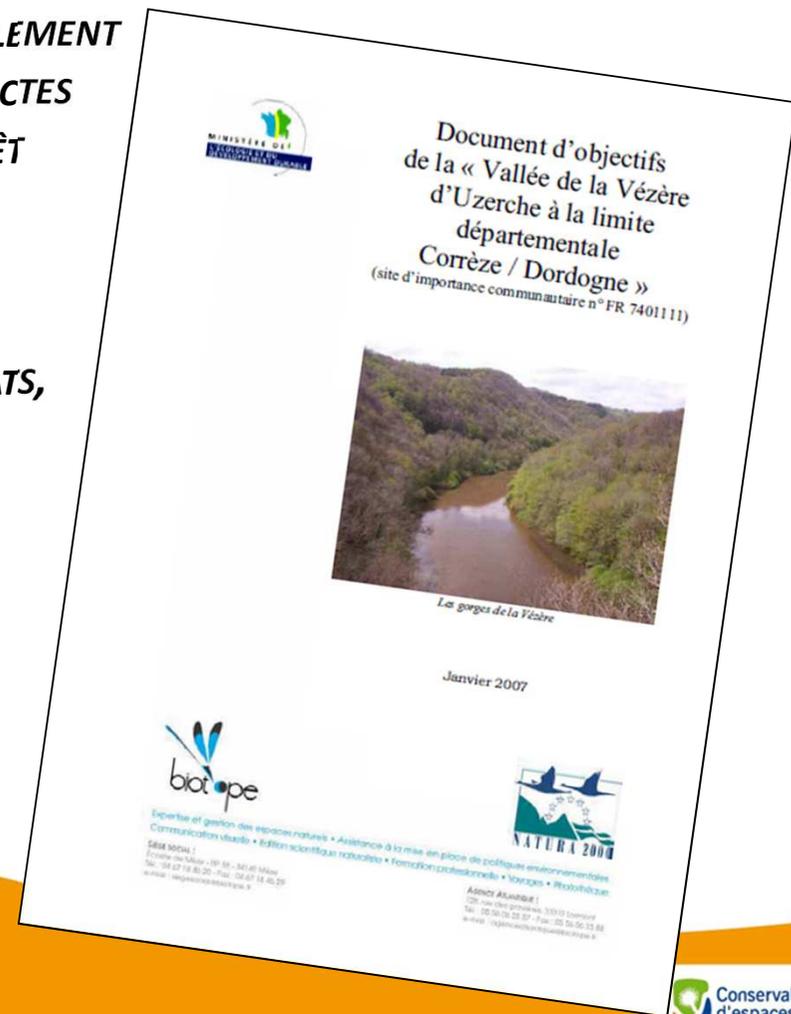


© L. Barthe

-PRÉSERVER LES HABITATS NATURELS ET LES HABITATS D'ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE (LAISSER ÉVOLUER NATURELLEMENT LES HABITATS FORESTIERS, CONSERVER L'HABITAT DES INSECTES SAPROXYLIQUES, FAVORISER LA RESTAURATION DE LA FORÊT ALLUVIALE...)

-DÉVELOPPER LES CONNAISSANCES NATURALISTES (HABITATS, ESPÈCES...)

-SENSIBILISER ET INFORMER LE PUBLIC



DES POSSIBILITÉS D' ACTIONS...



3 DISPOSITIFS POSSIBLES POUR MENER DES ACTIONS SUR UN SITE NATURA 2000

LES CONTRATS AGRICOLES « MAEC »

LES CONTRATS FORESTIERS

LES CONTRATS NON-AGRICILES/NON-FORESTIERS

« NINI »

- Fiche n°27 : Réaliser un inventaire spécifique au Pique prune
- Fiche n°28 : Etude des impacts de l'activité hydroélectrique sur les habitats naturels et habitats d'espèces présents sur la Vézère
- Fiche n°29 : Amélioration des connaissances sur les problèmes de qualité des eaux

3/ Suivre l'efficacité des actions de gestion et animer la mise en œuvre du Docob

- Fiche n°30 : Animation du Docob
- Fiche n°31 : Révision du périmètre du site Natura 2000
- Fiche n°32 : Suivi cartographique de l'évolution des habitats naturels d'intérêt communautaire
- Fiche n°33 : Assurer la libre circulation des poissons migrateurs en aval du Saillant
- Fiche n°34 : Suivre les populations de Sonneur à ventre jaune

4/ Sensibiliser et informer les acteurs, usagers et le public

- Fiche n°35 : Information et sensibilisation directe auprès des propriétaires et usagers
- Fiche n°36 : Information des propriétaires de gîtes à chauves-souris
- Fiche n°37 : Investissements visant à informer les usagers de la forêt
- Fiche n°38 : Mise en place d'outils visant à informer et sensibiliser le public

VI.4. LES FICHES ACTIONS

1/ Préserver les habitats d'intérêt communautaire

- Fiche n°1 : Cahier des charges des interventions en milieu aquatique
- Fiche n°2 : Restauration de corridors de ripisylve en zone non forestière
- Fiche n°3 : Restauration de corridors de ripisylve en zone forestière
- Fiche n°4 : Réduire l'impact des dessertes forestières
- Fiche n°5 : Amélioration de la structure des peuplements forestiers
- Fiche n°6 : Restauration des mégaphorbiales
- Fiche n°7 : Entretien des mégaphorbiales
- Fiche n°8 : Restauration et entretien des landes sèches en zone forestière
- Fiche n°9 : Restauration et entretien des landes sèches en zone non forestière
- Fiche n°10 : Maintien de l'ouverture des prairies par débroussaillage (hors SAU)
- Fiche n°11 : Maintien de l'ouverture des prairies par pâturage (hors SAU)
- Fiche n°12 : Maintien de l'ouverture des espaces à gestion extensive (en SAU)
- Fiche n°13 : Maintien de l'ouverture des prairies par la fauche (en SAU)
- Fiche n°14 : Gestion extensive des prairies par pâturage (en SAU)
- Fiche n°15 : Maintien et/ amélioration des habitats forestiers
- Fiche n°16 : Maintien des arbres sénescents
- Fiche n°17 : Restauration / Rétablissement de mares forestières
- Fiche n°18 : Mise en défens de l'habitat du Sonneur à ventre jaune
- Fiche n°19 : Restauration de mares en zone non forestière
- Fiche n°20 : Gestion sélective des embâcles
- Fiche n°21 : Limiter l'accès aux gîtes de chauves-souris
- Fiche n°22 : Etudier et réduire l'impact éventuel de l'entretien de la voie ferrée
- Fiche n°23 : Utiliser des moyens de lutte adaptés contre le Ragondin

2/ Améliorer les connaissances sur le site

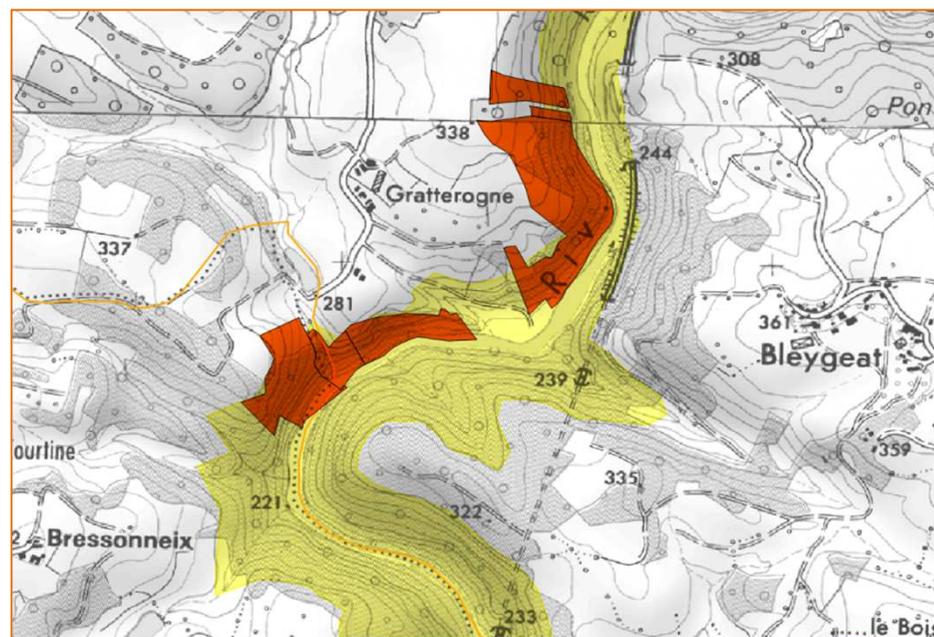
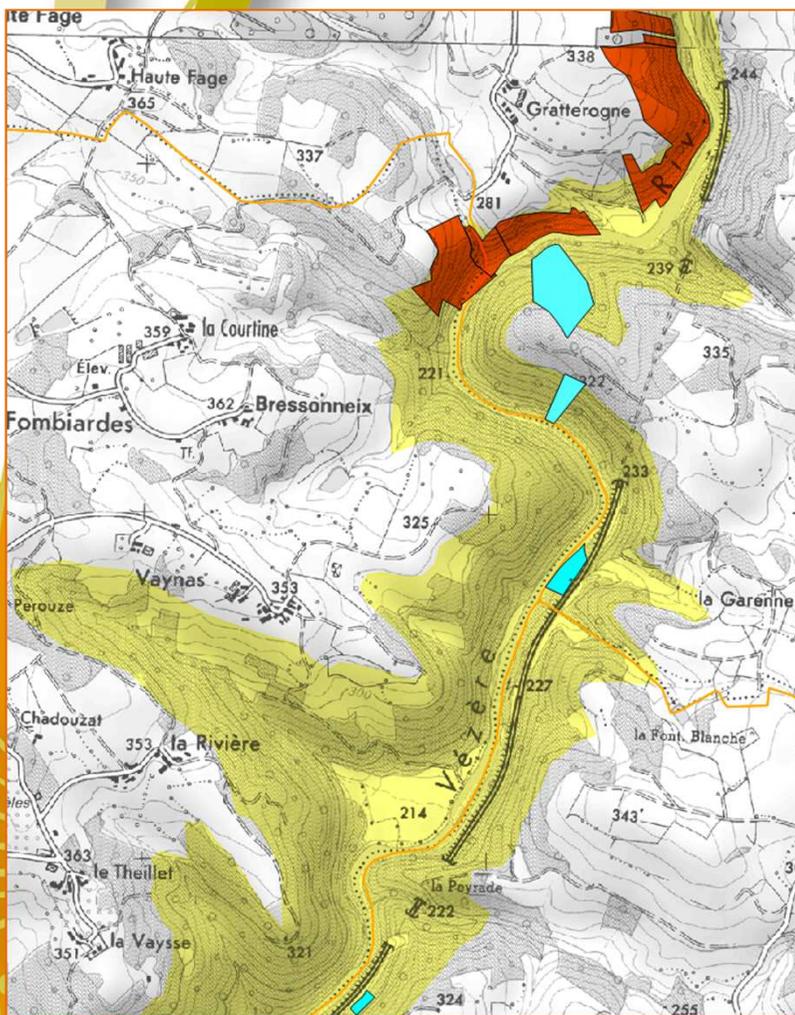
- Fiche n°24 : Compléments d'inventaire spécifiques à l'habitat « Pertes rocheuses à végétation chasmophytique
- Fiche n°25 : Inventaires des gîtes à chauves-souris et suivi des populations
- Fiche n°26 : Améliorer la connaissance sur les poissons

DES POSSIBILITÉS D' ACTIONS...



| Type de contrat (durée de 5 ans) | Mesures Agro- Environnementales | Contrat Natura 2000 forestier | Contrat Natura 2000 ni agricole, ni forestier |
|-------------------------------------|---|--|---|
| Type de milieux visés | Milieux agricoles : surfaces déclarées à la P.A.C. | Milieux forestiers : boisements de plus de 0,5 ha | Autres milieux |
| Objectifs | Adopter ou perpétuer des pratiques agricoles respectueuses pour les milieux et espèces du site | Préserver des milieux forestiers et les espèces qui en dépendent | Préserver et restaurer les milieux et espèces du site par des opérations de gestion adaptées |
| Financeurs principaux | Ministère de l'Agriculture et Europe | Ministère de l'Environnement et Europe | |

BILAN...LES CONTRATS NATURA 2000



Surfaces engagées de plus de 14ha pour 74 arbres préservés.
Commune de Vigeois et Orgnac/Vézère
Contrat de 2013

3 autres contrats du même type sont en « pause » depuis 2014...arrêt des Contrats

**NOUVELLES POSSIBILITÉS DE DÉPOSER DES CONTRATS MAIS...
ENVELOPPE FINANCIÈRE CONSOMMÉE POUR 2019**

BILAN...LES SURFACES AGRICOLES



Surface foncière déclarée par les exploitants agricoles comme utilisée par eux pour la production agricole (SAU, surface agricole utile).

La SAU contenue dans le site représente une surface totale de 65ha pour 1313ha du site donc pas loin de 5% du site (4,95).

A l'heure actuelle, plus de 19ha ont fait l'objet d'une contractualisation pour des MAEC ce qui représente plus de 30% de la surface en SAU de contractualisée.

-1 agriculteur contractant

3 MAEC contractualisées :

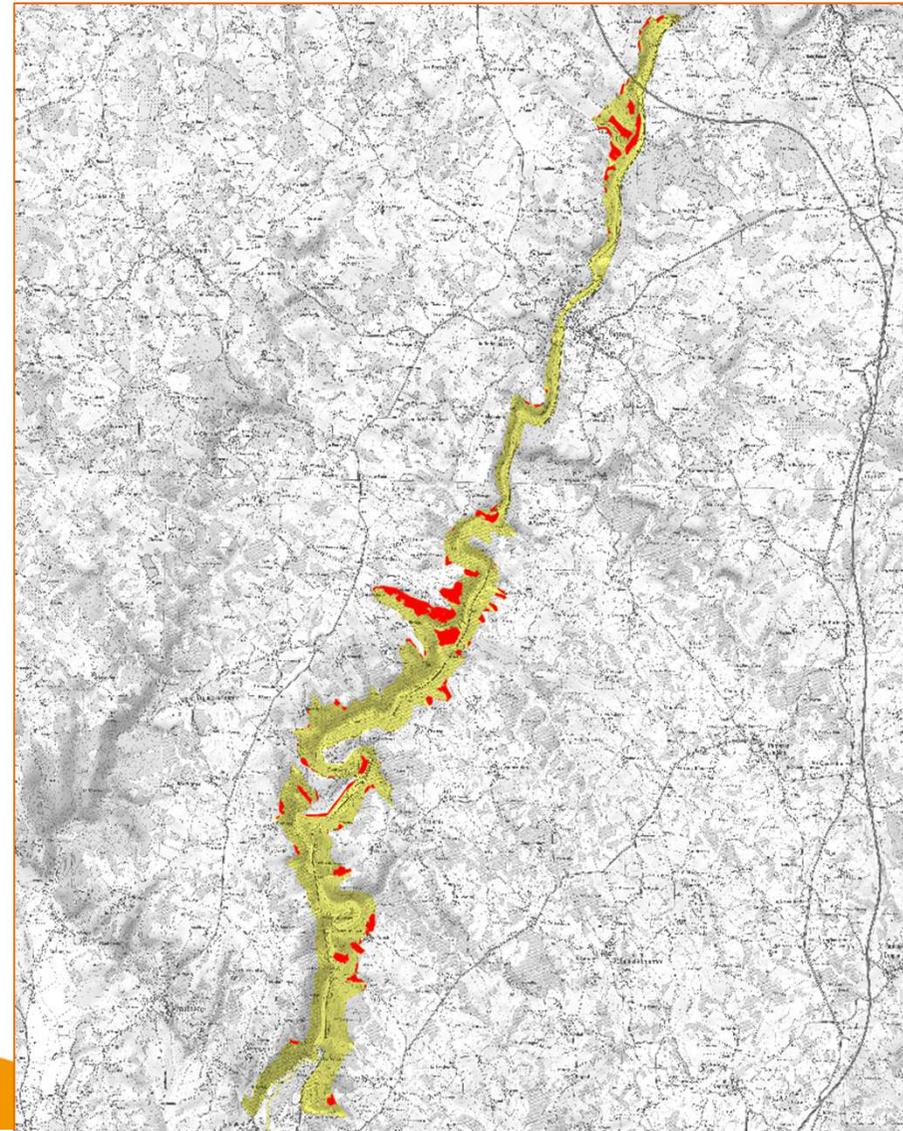
Mesure « Préservation des mares » sur 2 mares

Mesure « Préservation des zones humides » sur plus de 19ha

Mesure « Préservation de la ripisylve » sur plus de 350m

Soit un contrat sur **5 ans** de plusieurs milliers d'euros

PRINCIPALES RAISONS NOTÉES DE NON-ENGAGEMENT: SURFACES FAIBLES CONCERNÉES, PROCHE DE LA RETRAITE.



UNE SAU LIMITÉE PAR LES CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES DU SITE

LES ÉVALUATIONS D'INCIDENCES...UNE AMÉLIORATION SUR LES ÉCHANGES

L'ANIMATEUR NATURA 2000 PEUT ACCOMPAGNER (CONSEILS TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES, PROPOSITIONS DE MESURES CORRECTIVES...) LE PORTEUR DE PROJET DANS L'ÉLABORATION DE LA NOTICE D'ÉVALUATION D'INCIDENCES

L'ÉVALUATION DES INCIDENCES A POUR BUT DE VÉRIFIER LA COMPATIBILITÉ D'UNE ACTIVITÉ AVEC LES OBJECTIFS DE CONSERVATION DU OU DES SITES NATURA 2000.

L'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 EST DE LA RESPONSABILITÉ DU PORTEUR DE PROJET ET EST À SA CHARGE.

[HTTP://WWW.CORREZE.GOUV.FR/POLITIQUES-PUBLIQUES/NATURE-ET-ENVIRONNEMENT/L-EVALUATION-DES-INCIDENCES-SUR-LES-SITES-NATURA-2000](http://www.correze.gouv.fr/politiques-publiques/nature-et-environnement/l-evaluation-des-incidences-sur-les-sites-natura-2000)



Accueil > Politiques publiques > Nature et environnement > Démarches administratives liées à l'environnement > Natura 2000 > Réaliser une évaluation des incidences > III - Remplir le formulaire d'évaluation simplifiée

Réaliser une évaluation des incidences

Natura 2000 en Corrèze

I - Pour savoir si votre opération concerne un site Natura 2000, consulter les cartes de la DDT de la Corrèze

II - Vérifier que votre opération n'est pas inscrite sur les listes nationales et locales.

III - Remplir le formulaire d'évaluation simplifiée

III - Remplir le formulaire d'évaluation simplifiée

Article créé le 29/05/2013

Une grille d'analyse fait office d'évaluation des incidences. Elle permet de juger si mon projet peut avoir des effets notables sur la conservation des habitats et des espèces du site Natura et de conclure sous ma responsabilité.

Plusieurs formulaires sont disponibles dans les compléments ci-après :

- étude d'incidence pour une manifestation sportive
- étude d'incidence pour un défrichement
- étude d'incidence pour des travaux forestiers
- étude d'incidences pour un plan de gestion
- étude d'incidences pour projet ou des travaux

Pour remplir ces formulaires, il est possible de contacter l'animateur Natura 2000 :

[les animateurs des sites Natura 2000 de la Corrèze](#)

Pour connaître les espèces et les habitats sur le site, consultez la documentation disponible sur les différents sites :

- [la documentation des sites de la Corrèze](#)

Nota : les documents ci-joints sont au format Microsoft Word 2000 (.doc). Ils peuvent être téléchargés et complétés à l'aide des



Projets de Contrats Natura 2000 forestiers (mesure « arbres sénescents »)

reportés car consommation de l'enveloppe financière 2019

Reconduction du dispositif MAEC sur le site

Participation à des projets territoriaux (programme du SIAV, Appel à projet Massif Central: site de la vallée de la Vézère et du Causse corrézien)

Rendus d'avis techniques et scientifiques sur des projets et manifestations.

Ex: évaluation d'incidence sur la réalisation sur l'enduro 2017, Réhabilitation du seuil de Vigeois, Travaux de restauration du viaduc de Pouch (SNCF), aménagement de la via Ferrata (Allasac), réhabilitation du pont de St Viance

Mission d'animation territoriale sur le périmètre du site (temps d'accompagnement de projets)

UTILISATION DES DONNÉES NOUVELLEMENT ACQUISES (EX: INVENTAIRE BRYOLOGIQUE, AIRE DE NIDIF DE RAPACES) POUR UNE PRIORISATION DES SECTEURS SUR LESQUELS AGIR (ANIMATION FONCIÈRE)

MISE EN PLACE DES FUTURS CONTRATS NATURA (HORIZON 2020) AVEC UNE PRIORISATION DES SECTEURS D'INTERVENTION.

ACTUALISATION DU DOCUMENT D'OBJECTIF

PRIORITÉ DONNÉE À LA MISE EN PLACE D'ANIMATIONS, DE SORTIES DÉCOUVERTES (EN PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES) ET DE SÉANCES DE SENSIBILISATION AUPRÈS DES ÉCOLES DU SITE.

CRÉATION D'UN SITE INTERNET: ACTUALITÉS DU SITE, RICHESSES BIOLOGIQUES...(EN COURS)

CRÉATION D'UNE FICHE DE SITE





...MERCI

POUR ME CONTACTER

CHRISTOPHE LAGORSSE

CLAGORSSE@CONSERVATOIRELIMOUSIN.COM

05.55.24.85.73 (ANTENNE D'AYEN)

06.32.44.36.17